

15ème législature

Question N° : 43394	De M. Michel Lauzzana (La République en Marche - Lot-et-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Accès aux trains à grande vitesse sur la ligne Paris-Agen	Analyse > Accès aux trains à grande vitesse sur la ligne Paris-Agen.
Question publiée au JO le : 04/01/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Lauzzana attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les places disponibles dans les trains à grande vitesse, en particulier sur la ligne reliant Paris à Agen. En effet, depuis le vote de la suppression des vols intérieurs ayant une alternative de moins 2 h 30 en train du 10 avril 2021, incluant ainsi la ligne Bordeaux-Paris (et *a fortiori* Agen-Paris), la plupart des trains affichent désormais complet de nombreuses semaines à l'avance et il devient extrêmement compliqué de trouver des sièges, notamment en fin de semaine. Or il apparaît que le nombre de trains circulant sur cette ligne dans les deux sens n'a pas augmenté, alors que dans le même temps le nombre de voyageurs empruntant ce mode de transport a explosé. Aussi, il serait pertinent de multiplier le nombre de trains pour permettre aux concitoyens qui, notamment, habitent et travaillent dans deux villes différentes de prendre le train, qui est le moyen de transport le plus écologique et le plus sûr. Au surplus, en cette période de crise sanitaire, l'encombrement des trains au maximum de leur capacité n'est pas souhaitable. Il lui est donc demandé ce qu'il entend mettre en œuvre pour désengorger la ligne de train Paris-Agen et permettre ainsi à des millions de Français de prendre ce moyen de transport facilement et en toute sécurité.